



Paris, le 02 avril 2012

Sébastien SIHR
Secrétaire Général

À

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie
Associative
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Je m'adresse à vous au sujet du nouveau programme « d'aides différenciées » à destination des élèves de grande section que vous souhaitez lancer pour la rentrée prochaine.

Bien évidemment, au SNUipp-FSU, nous sommes convaincus que l'école maternelle a pour mission de prévenir et d'aider les élèves qui ne bénéficient pas d'un environnement social et culturel favorisant. Cependant, nous sommes très inquiets du dispositif qui nous a été présenté par le directeur de la Dgesco et qui concerne pour l'instant « la manipulation des phonèmes ».

En effet, nous nous interrogeons sur le fondement scientifique des activités composées d' « observations- évaluations » et d' exercices de « renforcement ».

Après analyse, nous estimons que les exercices d'aides proposés aux élèves de grande section relèvent d'une conception affligeante des apprentissages, issue pour l'essentiel des années 1970 et aujourd'hui abandonnée. En voici l'illustration par quelques exemples.

Selon ce programme, il suffirait de «refaire et répéter » quand l'élève échoue. Il suffirait de découper l'image du mot lapin en deux pour que l'enfant comprenne que le mot est constitué de deux syllabes « LA » et « PIN ». Il suffirait aussi d'associer les dessins d'une « rue » et d'un « banc » pour que l'élève trouve le mot « ruban ». Tout cela n'est pas très sérieux.

La grande majorité des recherches actuelles indique pourtant que ces approches ne profitent pas aux élèves qui ont des bases fragiles. Les enseignants ne seront pas dupes.

Nous nous étonnons également de la présence de certains sons à manipuler par les élèves qui ne sont même pas dans les programmes de 2008 car jugés à l'époque trop complexes.

Au final, Monsieur le Ministre, comment croire que ce programme puisse contribuer à aider les élèves en difficulté ?

Monsieur le Directeur de la DGESCO nous affirme que ce dispositif est le fruit d'un consensus scientifique issu de la recherche. Mais de quels travaux s'agit-il ? Quelles sont les cohortes d'élèves qui ont été étudiées ? Et avec quels résultats concrets pour ceux notamment qui sont en difficulté ?

Sur tous ces points, nous attendons des réponses. Monsieur le Ministre, nous vous demandons de publier les résultats récents des recherches et de leurs effets qui servent aujourd'hui de caution au programme que vous comptez lancer dans toutes les classes de grande section à la rentrée prochaine. Les apprentissages sont une affaire sérieuse. Ils doivent s'appuyer sur des travaux de recherche reconnus et validés et non sur des partis pris idéologiques et aventureux.

Dans l'attente de réponses, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Sébastien SIHR

CC : S. FUSTER